



COMMISSION FÉDÉRALE JEUNES

Réunion du 02 septembre 2025

Procès-verbal n°9

Membres présents : LOMBARD Quentin, BLANCHARD Jean-Marc, LAPORTE Marie, GODARD Ludovic, CERDA Mickaël.

Assiste également : ROTHERMUNDT Boris (référent DTN), CASSIER Vincent (référent siège).

Membres excusés : ODIN Laëtitia, PELLET Nicolas, PREVEAUX Emmanuel.

Les membres de la CFJ se sont réunis par visioconférence afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Little League 2025
- Championnat de France 12U
- Championnat de France 15U
- Coupe de France 18U
- Désignations techniques compétitions jeunes 2025
- Modification des Règlements Particuliers aux compétitions jeunes 2026

1. LITTLE LEAGUE MAJOR 2025

Les Little League Major 12U 2025 ont rendu leurs verdicts du 22 au 24 août 2025 à Béziers

La Ligue Île-de-France s'est imposée face à la Ligue Nouvelle-Aquitaine sur le score de 07-02 en finale.

Classement :

- 1- Île-de-France
- 2- Nouvelle-Aquitaine
- 3- Grand-Est
- 4- Hauts de France
- 5- Sud
- 6- Auvergne Rhône-Alpes
- 7- Occitanie
- 8- Bretagne

Le MVP de la compétition est **Nolan TOUSSAINT** de la ligue Île-de-France.

La Ligue Île-de-France obtient sa qualification pour le tournoi régional Europe&Afrique 2026 catégorie Major ou Intermédiaire 50/70 au choix.

La Ligue Nouvelle-Aquitaine obtient sa qualification pour le tournoi régional Europe&Afrique 2026 catégorie Major ou Intermédiaire 50/70 en fonction du choix de la Ligue Île-de-France.

2. LITTLE LEAGUE SENIOR 2025

Les Little League Senior 15U 2025 ont rendu leurs verdicts du 22 au 24 août 2025 à Béziers
La Ligue Île-de-France s'est imposée face à la Ligue Grand-Est sur le score de 14-00 en finale.

Classement :

- 1- Île-de-France
- 2- Grand-Est
- 3- Sud
- 4- Nouvelle-Aquitaine
- 5- Hauts de France
- 6- Occitanie
- 7- Bretagne
- 8- Auvergne Rhône-Alpes

Le MVP de la compétition est **Oliver MORRIS** de la ligue Île-de-France.

La Ligue Île-de-France obtient sa qualification pour le tournoi régional Europe&Afrique 2026 catégorie Senior ou Junior au choix.

La Ligue Grand-Est obtient sa qualification pour le tournoi régional Europe&Afrique 2026 catégorie Senior ou Junior en fonction du choix de la Ligue Île-de-France.

3. REMERCIEMENTS

La CFJ souhaite remercier chaleureusement le club de Béziers et ses bénévoles, pour l'organisation des Little League Major/Senior 2025, qui fut un véritable succès.

La CFJ remercie également l'ensemble des officiels qui ont pris part à cette manifestation.

4. CHAMPIONNATS DE FRANCE 12U 2025

Tous les dossiers d'engagement ont été complétés dans les temps (31 juillet 2025) à l'exception de :

- Meyzieu-Décines qui n'avait pas fourni les formulaires d'engagement arbitre et scoreur. Celui-ci a été complété en date du 2 août 2025.

En application de l'Article 121 des Règlements Généraux et du Guide Financier Fédéral :

« Non-respect de l'expédition des formulaires définitifs d'engagement, des droits d'inscription et des autres documents pour les championnats nationaux, interrégionaux et aux Interligues ». – 50€ (par semaine après la date butoir) : 50€

5. CHAMPIONNATS DE FRANCE 15U 2025

Tous les dossiers d'engagement ont été complétés dans les temps (31 juillet 2025) à l'exception de :

- Chartres qui n'avait pas fourni le formulaire d'engagement scoreur. Celui-ci a été complété en date du 6 août 2025.

En application de l'Article 121 des Règlements Généraux et du Guide Financier Fédéral :

« Non-respect de l'expédition des formulaires définitifs d'engagement, des droits d'inscription et des autres documents pour les championnats nationaux, interrégionaux et aux Interligues ». – 50€ (par semaine après la date butoir) : 50€

- Savigny-sur-Orge qui n'avait pas fourni les formulaires d'engagement arbitre et scoreur. Celui-ci a été complété en date du 28 août 2025.

En application de l'Article 121 des Règlements Généraux et du Guide Financier Fédéral :

« Non-respect de l'expédition des formulaires définitifs d'engagement, des droits d'inscription et des autres documents pour les championnats nationaux, interrégionaux et aux Interligues ». – 50€ (par semaine après la date butoir) : 150€

6. COUPE DE FRANCE 18U 2025

Tous les dossiers d'engagement ont été complétés dans les temps (31 juillet 2025) à l'exception de :

- Colmar/Lunéville qui n'avait pas fourni le formulaire d'engagement arbitre et scoreur. Celui-ci a été complété en date du 1^{er} août 2025.

En application de l'Article 121 des Règlements Généraux et du Guide Financier Fédéral :

« Non-respect de l'expédition des formulaires définitifs d'engagement, des droits d'inscription et des autres documents pour les championnats nationaux, interrégionaux et aux Interligues ». – 50€ (par semaine après la date butoir) : 50€

- Le Porge/Anglet/Agen qui n'avait pas fourni le formulaire d'inscription, les formulaires d'engagement arbitre et scoreur. Celui-ci a été complété en date du 1^{er} août 2025.

En application de l'Article 121 des Règlements Généraux et du Guide Financier Fédéral :

« Non-respect de l'expédition des formulaires définitifs d'engagement, des droits d'inscription et des autres documents pour les championnats nationaux, interrégionaux et aux Interligues ». – 50€ (par semaine après la date butoir) : 50€

- Meyzieu-Décines qui n'avait pas fourni le formulaire d'engagement scoreur. Celui-ci a été complété en date du 2 août 2025.

En application de l'Article 121 des Règlements Généraux et du Guide Financier Fédéral :

« Non-respect de l'expédition des formulaires définitifs d'engagement, des droits d'inscription et des autres documents pour les championnats nationaux, interrégionaux et aux Interligues ». – 50€ (par semaine après la date butoir) : 50€

- Savigny-sur-Orge qui n'avait pas fourni le formulaire d'engagement scoreur. Celui-ci a été complété en date du 16 août 2025.

En application de l'Article 121 des Règlements Généraux et du Guide Financier Fédéral :

« Non-respect de l'expédition des formulaires définitifs d'engagement, des droits d'inscription et des autres documents pour les championnats nationaux, interrégionaux et aux Interligues ». – 50€ (par semaine après la date butoir) : 100€

7. DESIGNATIONS TECHNIQUES 2025

La CFJ désigne les commissaires techniques sur les compétitions suivantes :

- Plateau Nord des championnats de France 12U : **Laëtitia ODIN**
- Plateau Sud des championnats de France 12U : **Quentin LOMBARD** (à distance)
- Final 4 des championnats de France 12U : **Quentin LOMBARD**
- Phase préliminaire des championnats de France 15U : **Quentin LOMBARD**
- Final 4 des championnats de France 15U : **Jean-Claude LOPEZ**
- Open de France de Softball Jeunes : **Quentin LOMBARD**

8. MODIFICATION DES REGLEMENTS PARTICULIERS JEUNES 2026

La CFJ a soumis à la CFJR et au Comité Directeur les propositions de modification des Règlements Particuliers Jeunes des compétitions suivantes :

- Coupe de France 10U
- Championnats de France 12U
- Championnats de France 15U
- Coupe de France 18U
- Open de France de Softball 12U
- Open de France de Softball 15U
- Little League Major 12U
- Little League Senior 15U

9. RECOURS

*Les décisions de la commission fédérale jeunes portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions de l'article 60 du règlement intérieur fédéral. L'appel doit être formulé dans les **dix jours** de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 du règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.*

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

*En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête, de **cinquante euros**, qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.*

Le règlement intérieur ainsi que l'intégralité des statuts et textes officiels en vigueur sont disponibles sur la page :

<https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

Quentin LOMBARD

Président CFJ